

Le compromis de vente et la promesse de vente (synallagmatique)

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.

MODALITÉS

Durée : 2H15

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 25 53 02 79

Accompagnateur : Théo SUDRE

- ✓ FORMATION CERTIFIANTE
- € FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL
- 🕒 ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

2H15
DE FORMATION

- Test de positionnement 05'00

FORMATION : Le compromis de vente et la promesse de vente (synallagmatique) 135'00

INTRODUCTION	02'53
A/ Présentation	00'32
B/ Condition de validité	02'41
1) Conditions de fond	01'01
2) Conditions de forme	01'45
• Quiz	04'00
C/ Le délai de rétractation	05'25
D/ Stipulation diverses : les conditions suspensives	15'53
• Quiz	04'00
E/ Nature et description des biens vendus	
1) Le principe	02'37
2) Les meubles concernés	02'30
1) Les meubles meublants	
2) Les meubles immeubles	
3) Comment calculer le montant du mobilier listé ?	01'06
4) Les formalités pour la déduction du meublant	02'15
• Quiz	03'00
F/ Les diagnostics Techniques	02'51
1) Amiante	02'58
2) Plomb	01'10
3) ERP	03'31
4) Termites	
5) Carrez	03'31

Le compromis de vente et la promesse de vente (synallagmatique)

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.

Connaître les droits et obligations des professionnels.

Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.

Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.

Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.

MODALITÉS

Durée : 2H15

Horaires : A convenance

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

Cours théoriques

Questions/Réponses

Matériels :

Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Quiz de QCU alternés

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr

Téléphone : 05 25 53 02 79

Accompagnateur : Théo SUDRE

- ✓ FORMATION CERTIFIANTE
- € FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL
- 🕒 ACCÈS DE 6 MOIS À LA PLATEFORME

2H15
DE FORMATION

6) Électricité	04'18
7) Gaz	03'46
8) DPE	08'59
9) Assainissement collectif et individuel	11'27
10) Bruit	01'02
11) Les piscines	01'06
• Quiz	10'00
G) La taxe foncière	05'05
1) La valeur locative cadastrale de la propriété	
2) Le coefficient de revalorisation	
3) Le taux d'imposition voté par les communes	
4) L'Exonération de la taxe foncière	
1-Les logements exonérés	
2-Les personnes exonérées de taxe foncière	
• Quiz	04'00
H/ Les conditions générales de la vente	
1) Les conditions générales	08'21
2) Les conditions financières	02'35
3) Le cas de sinistre dans le bien	00'40
4) Le décès d'une des parties au contrat	02'04
• Quiz	04'00
• Questionnaire de satisfaction	05'00